

ne a St Sauveur le 21. 2. 92.

Lagneau Louis, Désiré, Henri,

soldat n° 1 PPC - 2^e D.C. 8^e L. 17^e 152

+ le 9-3-14 à Oudstuypekenkerke (p. 108/36219)

+ le 12-3-14 au cim. mil. de Steenkerke

Comme 163 (liste cim. mil.) (Registre 2^e Division)

I.R. 10659. (91)

VD 490

E/25890

Re a St Sauveur le 21. 2. 92. (L+R)

L'inventaire 16^e de l'igné, par le L^t de C^{ie}.

Tulement rendu le St Sauveur.
transcrit à M. 8^e de l. 11. 12. 14. Dem. rend. en note par mon
concurent ce m^e

R

R.I. 0155/14-11-22/du Capitaine L.M. 8^e L. rend.
que mil^e est + le 9-3-14 à Oud-Stuypekenkerke et
+ au cim^e mil^e de Steenkerke - 163. - demande
s'il appartenait au 8^e de l. sous le n^e matricule 108/3019
au moment de son décès.

Mém. 0.61-0/105208 le 18. 11. 22. dem. rend.

L.C.S. 16. pott. col. 180,

E.C. 12669 du 21. 11. 22 à Steenkerke Dem.
copie ad. transm. de l'ad. à compléter le cas
ou l'ad. n'a pas été dressé

E.C. 12669 du 21. 11. 22 à Steenkerke
Dem. copie ad. transm. de l'ad. à compléter le cas ou
l'ad. n'a pas été dressé

St Sauveur
L. C. S. 16. pott. col. 180,
acte 180

E.C. #12669 du 21.11.22 à Saint Saurer.
Dem. ad. à défaut du document, transmis
decl. en complet.

S^t Saurer le 23.11.22 en tel^e déclaration complétée (E.C.)

Stuyvenskerke le 25.11.22 en tel^e déclaration complétée (E.C.)

Steenkerke le 23.11.22 en tel^e déclaration complétée (E.C.)

qm 8 del. 2.12.22, Ne pour aucun uns^e concerné à
m^e. Selon la l^e app. toujours au 8 del, mais il est
possible qu'il était en substance au P.P.E. / H. P.C.
au moment de son décès. E.C.

E.C. #13275 du 6.12.22 à M^{me} Tronson: les
decl^{es} des adm^{es} pour les de
Stuyvenskerke, Steenkerke, et
S^t Saurer, avec information, que l'ad.
y'a été faite d'un.
S^t le 15.8.23. env. I.R.

B.C. 326 - 6868 - 30.12.24 S^t Saurer - dem. ad.

S^t Saurer - 8.1.25 - mise y habite Sam. de Bailly (E.C.)